

Arrivée secrétariat DIR 24 DEC. 2015				
Pour :	Attribut°	Projet réponse	Info	Class°
DIR				
SG				
SPACT	X		MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
SHRU				
SE				
BESR				
SEA				
SU	Direction générale de l'Aviation civile			



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Athis-Mons, le 17 DEC. 2015

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

Département Surveillance et Régulation d'Athis-Mons

Division Régulation et Développement Durable

Subdivision Développement Durable

251948

Référence : 2015 / 1303 B :

/ SR2/DD

Vos réf : votre courrier du 09/12/2015, dossier suivi par spact/pv

Affaire suivie par : Philippe LEGENDRE - France JESTADT
urbanisme.dsacn@aviation-civile.gouv.fr

Tél. 01 69 57 76 23 / 75 13 - Fax : 01 69 57 74 86

Objet : révision du PLU pour la commune de **Hardricourt**.

Informations destinées au « porter à connaissance ».



Par courrier en date du 09 décembre 2015, vous m'informez de la délibération du conseil municipal décidant de la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme pour la commune de Hardricourt. Vous me demandez également de vous donner les informations relevant des attributions de mon service et utiles à l'élaboration du « porter à la connaissance ».

J'ai l'honneur de vous informer que la commune de Hardricourt est intéressée par :

- le plan des servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome des Mureaux, approuvé le 22 novembre 1978 ;
- le plan des servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin, approuvé le 13 juin 1972.

Ces servitudes d'utilité publique, opposables aux tiers, doivent être portées sur le PLU des communes concernées et prises en considération pour tout projet d'urbanisme.

Compte tenu de la localisation de cette commune par rapport à l'emprise des aérodromes des Mureaux et de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin, la DSAC-Nord souhaite être associée à l'élaboration de ce PLU et être destinataire du dossier de projet de PLU arrêté par le conseil municipal.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler dans le cadre du « porter à connaissance ».

Le Chef de la Subdivision
Développement durable

Eric FAVAREL

Adresse postale :
9 Rue de Champagne
91200 Athis-Mons
Tél : +33 (0) 1 69 57 60 00

